

*Pôle communication*  
Tél. : 24 66 40

Jeudi 10 novembre 2016

## DOSSIER DE PRESSE

### Inauguration des nouveaux locaux de la DITTT et de la DIMENC et tirage au sort de la plaque 400 000 NC

**Philippe Germain, président du gouvernement, et Gilbert Tyuiéon, membre du gouvernement en charge notamment des infrastructures publiques et du transport terrestre, ont inauguré mardi 15 novembre à 14 h 15, le nouveau bâtiment administratif de la Direction des Infrastructures, de la Topographie et des Transports terrestres (DITTT) et le nouveau laboratoire de géochimie de la Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie (DIMENC).**

A cette occasion, les membres du gouvernement ont dévoilé conjointement une sculpture en provenance de Canala érigée devant les bâtiments, et ont participé à la plantation d'un kaori. Une main innocente a enfin procédé au tirage au sort de la plaque d'immatriculation 400 000 NC parmi 200 futurs acquéreurs d'un véhicule calédonien.

L'inauguration s'est déroulée en présence des agents des directions, du cabinet d'architecture (PFA Philippe Flagel) et des entreprises ayant participé au projet (Groupement ARBE SARL), des concessionnaires, des acteurs de la sécurité et de la prévention routière, ainsi que des principaux clients du laboratoire de géochimie.

#### **Le nouveau bâtiment administratif de la DITTT**

- **Un guichet unique**, au rez-de-chaussée, qui regroupe en un seul endroit les guichets « carte grise », « permis de conduire », délivrance du titre « autorisation de transport pour les véhicules de location avec chauffeurs » (VLC) et « transports routiers de personnes » (TRP) ainsi que les "suspensions des permis de conduire pour les conducteurs fautifs ». Auparavant le public devait se rendre à 3 endroits différents.
- **Davantage de places de parking**, des accès pour les personnes à **mobilité réduite**
- **Davantage de services aux professionnels** (les concessionnaires et les parkings de vente de véhicules d'occasion) : le traitement spécifique de leurs dossiers permet de délivrer les cartes grises en 5 jours.
- **Un guichet unique "cartes grises/permis"** a également été mis en place à **l'antenne de Koné** pour offrir un service identique aux usagers de la province Nord.
- Les étages sont dédiés au service des routes, au service des affaires administratives, financières et informatiques, au service de l'aménagement et de la planification ainsi qu'à la direction.

- Début des travaux en mai 2014 - Livraison des bâtiments en juin 2016,
- Financement par la Nouvelle-Calédonie à hauteur de 1 034 millions de francs,
- Un bâtiment administratif de 1 500 m<sup>2</sup> répartis sur trois niveaux,
- Une capacité d'accueil d'une cinquantaine d'agents.

## **Le nouveau laboratoire de géochimie : moderne et fonctionnel, il améliorera l'expertise et la qualité du service rendu**

- Depuis sa création en 1930, la mission principale du laboratoire est l'analyse des minerais, notamment les minerais de nickel à l'exportation. Le laboratoire s'est diversifié en 2008 en proposant des analyses organiques.
- Le nouveau laboratoire qui s'ouvre aujourd'hui dispose de matériels performants, sélectionnés pour leur robustesse, leur technologie et leur polyvalence. Il va permettre d'augmenter la diversité des analyses disponibles en Nouvelle-Calédonie, et diminuer ainsi la sous-traitance hors du territoire qui engendre des coûts et des délais importants. Cet investissement structurant, rendu nécessaire par le développement des activités industrielles, va permettre d'offrir un service diversifié et de qualité supérieure.
- L'organisation de l'espace apporte une amélioration des conditions de travail des opérateurs, notamment en matière d'hygiène et de sécurité. Il permettra, à l'instar de la DIMENC qui est certifiée ISO 9001 depuis 10 ans, de concrétiser une démarche d'accréditation spécifique ISO 17025.
- 60% de l'activité est consacrée à la chimie minérale (contrôle des exportations) et 40 % à la chimie organique, dont les huiles usagées. Ce type d'analyse permet d'orienter ces déchets dans la filière adéquate d'élimination et de préserver la Nouvelle-Calédonie de pollutions à la dioxine. Plus récemment, le laboratoire s'est livré à l'analyse des drêches de santal, afin de vérifier leur éligibilité à l'exportation.
- Des liens étroits sont maintenus avec les autres laboratoires néo-calédoniens, afin de confronter les méthodes et les analyses.
- Ce laboratoire accueille par ailleurs des espaces réservés à la géologie, et notamment des salles dédiées exclusivement à l'amiante, qui respectent les normes en la matière pour protéger les opérateurs et l'environnement.

### **Quelques chiffres :**

- 100 000 analyses annuelles ;
- une surface de 1 000 m<sup>2</sup> répartie sur deux niveaux ;
- une capacité d'accueil d'une vingtaine d'agents ;
- Un rez-de-chaussée réservé à l'administratif et au service géologique de la DIMENC ;
- l'étage est dédié au laboratoire.

## La sculpture

**Les deux sculpteurs sont originaires de Canala :**

- Stanley Cagou : sculpteur et peintre
- Franck Tomedi : sculpteur et peintre

### Le bois

Le bois utilisé est du Houp, en provenance du col d'Amieu.

### Dimensions

- Hauteur : 4 mètres (+ 1 m sous terre)
- Poids : 2 tonnes environ

### La symbolique

- Le visage d'ancêtre kanak représente le gardien des usagers de la route, à l'instar de ceux qui se trouvent sur les chambranles, à l'entrée des cases.
- La lecture de la sculpture se fait de façon circulaire, du bas vers le haut. Elle symbolise différentes étapes : l'obtention du permis de conduire, l'achat d'un véhicule, la conduite, le respect du code de la route...
- Le lézard est le symbole de la route.



## Programme

14 h : tour d'image dans le laboratoire de géochimie.

14 h 15 : accueil des invités.

14 h 30 : visite de l'entrée de la DIMENC et de son jardin, puis du guichet unique de la DITTT.

15 h : retour sur le parvis où sera dévoilé la statue ainsi qu'une plaque commémorative. Un kaori sera ensuite planté à proximité. Discours officiels.

15 h 15 : tirage au sort de la plaque d'immatriculation 400 000 NC en présence d'un huissier de justice.

15 h 30 : verre de l'amitié.